



## Centrafrique

Deux ressortissants français arrêtés à Bangui avec des armes, qualifiés de mercenaires par le pouvoir

## INTERVIEW

# N'GUESSAN CLÉMENT KOUAMÉ



## Au Carrefour du Droit et de l'Engagement Social

## Mali

Au moins 21 personnes meurent dans l'effondrement d'un site d'orpaillage

## Niger

La Cour d'État fait tomber l'immunité de Mohamed Bazoum, l'ex-président bientôt devant le tribunal militaire



## BRÈVES

# SOMMAIRE

## Interview - N'Guessan Clément Kouamé

3 - 10

## Nos articles

11 - 14

Malawi : L'avion militaire transportant le vice-président Saulos Chilima retrouvé, aucun survivant suite au crash 11

Centrafrique : Deux ressortissants français arrêtés à Bangui avec des armes, qualifiés de mercenaires par le pouvoir 12

Mali : Au moins 21 personnes meurent dans l'effondrement d'un site d'orpaillage 13

Niger : La Cour d'État fait tomber l'immunité de Mohamed Bazoum, l'ex-président bientôt devant le tribunal militaire 13 - 14

## Brèves

15

# INTERVIEW - N'GUSSAN CLÉMENT KOUAMÉ



## Au Carrefour du Droit et de l'Engagement Social

Dans le monde complexe du droit des affaires internationales, il est rare de rencontrer des professionnels aussi polyvalents et dévoués que N'Guessan Clément Kouamé.

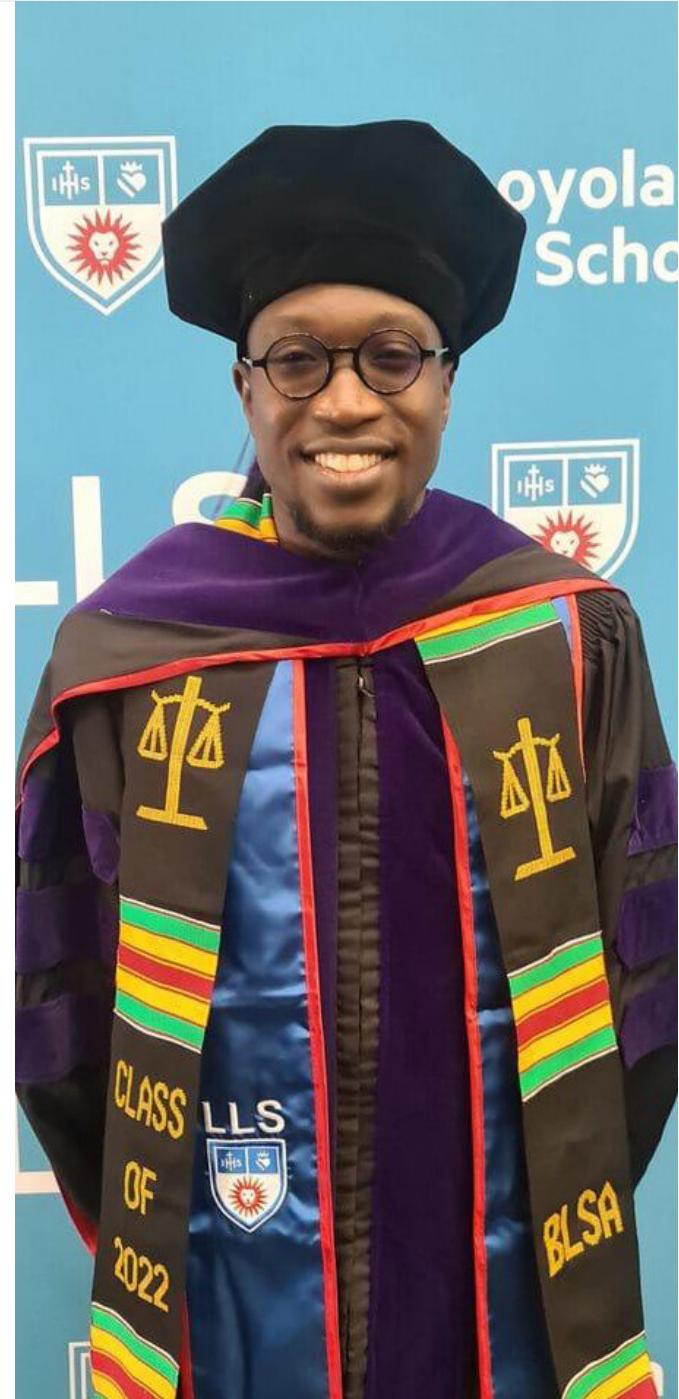
Au-delà de son expertise juridique, il est également un acteur engagé dans la société ivoirienne, notamment à travers son implication dans l'organisation du CAPA en Côte d'Ivoire, et ses contributions significatives au rapport de la Banque Mondiale pour les Femmes, l'Entreprise et de Droit. Son approche du droit va bien au-delà de la pratique ; elle incarne un véritable engagement envers le progrès social et l'équité.

Nous avons eu le privilège de le rencontrer pour discuter de son parcours professionnel, de ses réalisations, ainsi que de ses perspectives sur l'avenir du droit des affaires internationales et son rôle dans la promotion de la justice sociale. Rejoignez-nous pour découvrir l'histoire inspirante de ce juriste qui allie expertise juridique et passion pour le changement social.

## 1. PARCOURS PROFESSIONNEL

**Bonjour Monsieur Kouamé, et merci pour ce temps d'entretien. Pourriez-vous nous parler de votre parcours et ce qui vous a attiré vers le droit des affaires internationales ?**

Bonjour. Je vous en prie, c'est avec plaisir. Mon parcours commence en Côte d'Ivoire à l'Université des lagunes d'Abidjan. De 2011 à 2016, je finis ma Licence en Droit Privé et mon Master en Droit des affaires option Droit Maritime et Portuaire comme major de promotion et je fais un stage au Port Autonome de San Pedro pour la rédaction de mon mémoire sur la gestion du service public portuaire qui va jeter les bases de mon intérêt pour le droit des affaires et du commerce transnational. Puis en 2017, le jeune loup aux dents longues de 25 ans que je suis se retrouve catapulté comme responsable juridique d'une entreprise évoluant dans le transport maritime et aéroportuaire de marchandises qui traversait des difficultés. Le défi était énorme. L'expérience est fructueuse, intense, mais brève. En trois mois, je me distingue en gagnant des procès, négociant des partenariats et recouvrant des créances importantes. Toutefois, je décide d'arrêter l'aventure à la fin de la période d'essai et de revenir sur la voie de mes premières amours : la plaidoirie et l'avocature. Je passe un peu plus d'un an dans un cabinet d'avocats travaillant sur des dossiers afférent au Droit des affaires, principalement du Droit bancaire et financier, avant de me retrouver dans le domaine bancaire au sein des directions juridiques de banques commerciales pendant trois ans. Je conclus chacune de ces expériences avec des performances remarquables et excellentes. En 2021, j'estime avoir fait le tour de ce qui m'intéressait en Côte d'Ivoire et décide qu'il est temps de passer un cap dans ma carrière professionnelle en évoluant vers le Droit des affaires internationales. C'est ainsi que je m'envole pour les Etats-Unis pour obtenir mon premier LL.M. (Master of Laws) en International Business Law (Droit des affaires internationales) à la Loyola Law School, Los Angeles, California, Etats-Unis en 2022. Cette année 2024, je viens d'obtenir un autre LL.M. avec un focus cette fois sur le Droit Commercial International à la University of Georgia School of Law, Athens, Georgia, Etats-Unis, en rédigeant un mémoire relatif aux investissements étrangers, au commerce, et au développement durable dans les traités de libre-échange de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et de l'USMCA (United States- Mexico-Canada).



**Comment gérez-vous les défis associés à la maîtrise de systèmes juridiques aussi divers que le Droit Civil et la Common Law dans votre pratique quotidienne ?**

Je dirais que les problématiques typiquement de Droit Civil sont plus simples à résoudre dans la mesure

où le Droit Civil est un système juridique où la règle de Droit est essentiellement contenue dans des textes écrits : codes, lois, décrets, règlements, statuts etc., à l'exception du Droit administratif. La solution à un problème juridique ou cas pratique peut être directement trouvée dans le texte ou code de loi régissant la matière et ce dernier fera en principe autorité. A contrario, la Common Law est un système juridique essentiellement jurisprudentiel et dans lequel les juges et l'interprétation de la loi dans les décisions de justice antérieures ont un rôle prépondérant pour résoudre un litige. Il faut quand même préciser que la Common Law a aussi des codes et textes de loi écrits. Mais, en matière de Common Law, c'est énormément de recherche, de lecture, relecture, et d'analyses juridiques comparées de décisions de justice et jurisprudences pour pouvoir trouver les réponses ou solutions aux défis et questions que je rencontre. Avoir la faculté de naviguer entre les deux systèmes est indéniablement une corde dorée à l'arc de tout juriste.

Clément a été trésorier de l'association des étudiants internationaux de l'école de droit (International Student Association) à Loyola Law School, représentant des Master of Laws (LL.M.) pour la International Law Society à UGA, Graduate editor pour le Georgia Journal of International and Comparative Law, Assistant de Recherche pour le Professeur Christopher Bruner, Stembler Family Distinguished Professor in Business Law and Faculty Co-Director du Dean Rusk International Law Center à University of Georgia School of Law. Il est aussi membre fondateur de l'association des étudiants de l'Université des Lagunes (ASSEUL) d'Abidjan.

## 2. EXPERTISE ET RÉALISATIONS

**Quelles sont les affaires les plus complexes ou les plus marquantes que vous avez traitées jusqu'à présent ?**

Les affaires les plus complexes sur lesquelles j'ai travaillé étaient en cette année 2024. Malheureusement, je ne pourrai pas donner de détails puisqu'elles sont sous le sceau de la confidentialité. Ce que je pourrais dire c'est qu'il s'agissait d'affaires de fusions et acquisitions transnationales impliquant de nombreuses parties contractantes issues de divers pays et des mécanismes novateurs de gestion et management des risques pré et post contractuels. Il s'agissait également de reverse engineering et de négociations d'une complexité inouïe que je n'avais jamais vue auparavant, notamment sur des questions d'assurance de risques et garanties.

**Pouvez-vous nous expliquer votre rôle et votre contribution au rapport de la Banque Mondiale pour les Femmes, l'Entreprise et le Droit (WBL) ?**

J'ai été sélectionnée comme l'un des panélistes pour la Côte d'Ivoire afin d'examiner le cadre juridique et le paysage de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne l'amélioration des droits des femmes et l'autonomisation des femmes. Un large éventail de sujets était impliqué : affaires, accès aux droits de propriété, etc. En gros, tout ce qui est contenu et discuté dans le rapport. J'ai dû répondre à de multiples questionnaires liés à l'évolution des droits des femmes en Côte d'Ivoire depuis le dernier rapport en 2023, fournir des sources, des lois, des règlements, etc. pour corroborer mes réponses et faire des recommandations et des commentaires.

### 3. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

**Quelles sont les tendances actuelles en droit des affaires internationales que vous trouvez particulièrement intéressantes ou préoccupantes ?**

La plus grosse tendance actuelle en Droit des affaires internationales mais aussi en Droit du commerce international est la remise en question du classique ISDS (Investor State Dispute Settlement) en matière de règlement de conflits issus des investissements étrangers. De nombreux observateurs estiment que le ISDS est désuet et est une cause de perpétuation de la colonisation. Il favoriserait les grandes puissances au détriment des pays en développement ou moins développés. Un appel est lancé pour une réorientation vers un mode de règlement des conflits State to State. Certains professionnels recommandent que les pays en développement et moins développés ne soient plus parties à des traités d'investissement impliquant le ISDS.

**Comment voyez-vous l'évolution de votre domaine dans les prochaines années, notamment avec l'impact de la technologie et de la globalisation ?**

Il y a actuellement énormément de remise en cause du Droit International de manière générale dans sa capacité à résoudre certaines problématiques, anciennes ou nouvelles. Le Droit des affaires internationales n'y fait pas exception. Mon regard prospectif est que nous sommes à la croisée des chemins pour toutes les matières du Droit international. La survie et la pertinence du Droit des affaires internationales passe par une refonte des politiques surannées inscrites dans les conventions internationales ou multilatérales qui créent un déséquilibre entre les Etats membres. Aussi, relativement aux nouvelles technologies, l'avènement des IA est une donnée qui doit nécessairement être prise en compte, et ce de deux façons. Premièrement, dans son utilisation pour faciliter la préparation et la conclusion des transactions et deuxièmement, dans la mise en place de lois et réglementations ou la signature de conventions internationales encadrant leur utilisation pour éviter des abus et protéger les droits humains. Du point de vue de la globalisation, les questions de développement durable sont de plus en plus centrales en Droit des affaires internationales avec de



nombreuses directives et conventions élaborées ou en cours d'élaboration ou d'adoption pour contraindre les acteurs à intégrer les questions de changement climatique, protection de l'environnement, respect des droits du travail et humain entre autres. L'UE en est la parfaite illustration avec ces dernières directives contraignantes pour les entreprises privées exerçant dans l'Union en termes de compliance avec les normes de développement durable.

## **4. ENGAGEMENT SOCIAL ET CAPACITÉS**

**Vous êtes activement impliqué dans le lobbying pour l'organisation du CAPA en Côte d'Ivoire. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste ce projet et son importance pour la profession juridique en Côte d'Ivoire ?**

Le CAPA c'est le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat. La Côte d'Ivoire compte actuellement environ 500 avocats majoritairement concentrés à Abidjan pour 29.000.000 de personnes vivant sur le territoire ivoirien. Ce ratio de 1 avocat pour 58.000 personnes est insuffisant et en porte à faux avec l'objectif de développement durable n°16 établi par les nations unies pour l'accès de tous à la justice. Ce projet consiste à mettre fin à la cartellisation de la profession et de lui redonner son caractère libéral. Son importance pour la profession juridique en Côte d'Ivoire est de rendre le marché de l'emploi pour les services juridiques et judiciaires plus compétitif et dynamique mais aussi, permettre aux étudiants en Droit d'avoir une meilleure insertion professionnelle. La Côte d'Ivoire a besoin que le CAPA soit organisé de manière régulière, juste et transparente. Pour ce faire, il faudrait que l'Etat retire l'organisation du CAPA au barreau ivoirien comme prévu par la législation actuelle et se réapproprie l'organisation de cet examen pour le rendre juste et équitable.



**Quels sont les principaux défis auxquels les juristes ivoiriens sont confrontés aujourd’hui et comment envisagez-vous de les surmonter ?**

Les principaux défis auxquels les juristes ivoiriens sont confrontés sont l'employabilité, le manque d'opportunités d'insertion professionnelle, et la cartellisation des professions juridiques et judiciaires. Pour pouvoir résoudre ces problématiques, j'entends contribuer à l'amélioration de l'éducation et de la formation juridique, lutter pour l'ouverture du marché professionnel des services juridiques et judiciaires et enfin interroger et sensibiliser la société civile et les parents des étudiants en Droit sur la nécessité de leur implication dans l'aboutissement de ces luttes pour garantir premièrement l'accès à la justice et deuxièmement de meilleures chances d'avenir professionnel pour les juristes ivoiriens.

## **5. DIVERSITÉ ET INCLUSION**

**En tant qu'expert en droit, comment évaluez-vous l'impact des régulations sur l'équité de genre dans le milieu des affaires en Afrique ?**



Si vous lisez le rapport 2024 de la Banque Mondiale sur les Femmes, l'Entreprise et le Droit, vous consta-

terez que quand bien même de nombreux efforts ont été faits, la tendance juridique vers l'équité du genre est en légère régression. Le milieu des affaires en Afrique a ces dernières décennies fait beaucoup d'efforts dans ce sens. Cependant, beaucoup reste à faire. Aussi, il y a parfois un gouffre entre légiférer sur l'équité de genre et s'assurer de l'application effective des lois en la matière. Il faut que nos gouvernants s'attèlent à combler le fossé entre la loi et son application. Les femmes ont toujours eu et auront toujours un rôle crucial à jouer dans le milieu des affaires en Afrique. Elles ont besoin de la protection juridique adéquate pour un nivèlement continu de l'équité de genre vers le haut.

### **Quelles mesures concrètes recommanderiez-vous pour améliorer l'inclusion des femmes dans le secteur juridique africain ?**

De ma petite expérience dans trois différentes universités de Droit, les femmes sont généralement plus nombreuses dans les facultés de Droit. Cependant, en Afrique comme ailleurs, elles sont souvent victimes de discriminations basées sur le genre, de harcèlement ou d'autres stéréotypes de genre qui les poussent progressivement à abandonner la profession. Comme discuté précédemment, il faut davantage de protection juridique pour les femmes tout en s'assurant que les normes, lois, et régulations soient respectées et appliquées. On pourrait aussi user de discriminations positives en instaurant des quotas de genre à l'emploi pour les employeurs dans le secteur juridique africain. Enfin, il faut interroger les acteurs (les femmes juristes africaines) sur leurs conditions de travail et la qualité de leur épanouissement professionnel afin de mettre le doigt sur les défis constants qu'elles doivent surmonter et y apporter des solutions ciblées plus efficaces.



### **6. CONSEILS ET MENTORAT**

#### **Quels conseils donneriez-vous aux jeunes juristes qui aspirent à se spécialiser en droit des affaires internationales ?**

Je pourrais leur donner quatre conseils :

Developpez vos compétences dans d'autres langues notamment l'anglais et l'espagnol

Ayez un plan clair et précis de l'orientation que vous voulez donner à votre carrière internationale tout en restant ouvert d'esprit et flexible sur les voies et moyens pour parvenir à votre destination finale. Préparez-vous et faites chacun de vos choix en conséquence le plus tôt possible.

Acharnez-vous au travail et ne privilégiez jamais la tricherie ou les raccourcis. Travailler dur paie toujours et vous récolterez assurément les fruits de votre dur labeur

Que vous soyez croyants ou non, ne négligez jamais la dimension spirituelle et métaphysique dans toutes vos entreprises. Agrippez-vous fermement à ce en quoi ou à celui en qui vous croyez afin de bénéficier de positivité et vents favorables dans votre voyage professionnel.

### **Avez-vous des mentors ou des figures inspirantes qui ont influencé votre carrière ?**

J'en ai principalement quatre :

Mon père qui est le modèle par excellence du travailleur passionné, acharné et infatigable qui m'a inspiré et continue de m'inspirer tant dans ma vie personnelle que professionnelle

Le President Komoin Francois, Président de l'Université des Lagunes et premier Président de la Cour d'Appel de Commerce qui m'a communiqué sa passion pour le Droit, sa rigueur intellectuelle et son dévouement sans faille pour la justice et l'équité

Professeur Simona Grossi de la Loyola Law School qui m'a apporté et continue de m'apporter des conseils inestimables et son soutien sans faille dans chaque étape de mon expérience américaine

Professeur Harlan Cohen de Fordham Law School, ancien-nement à la University of Georgia, qui par son humanisme, son intellect, et son humilité, a suscité en moi un vif intérêt pour le Droit Commercial International en plus du Droit des affaires Internationales

## **7. VISION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE**

### **Quelles sont vos aspirations tant sur le plan professionnel que personnel ?**

Sur le plan professionnel j'ai l'intention de faire des études doctorales pour parachever ma formation en Droit et passer un autre cap professionnel. Je souhaite devenir Professeur de Droit International. Sur le plan personnel, je n'ai aucune femme dans ma vie et j'aspire désormais à fonder une famille à moyen terme. Construire sa carrière professionnelle c'est bien, mais il faut aussi penser à se construire une vie personnelle épanouie et équilibrée, une oasis où se réfugier lors des événements tumultueux et imprévisibles de la vie. C'est un chantier sur lequel j'ai l'intention de travailler plus sérieusement les années à venir.

### **Comment conciliez-vous vos engagements professionnels avec vos intérêts personnels, notamment en matière de problématiques sociales ?**



La conciliation n'est pas toujours évidente. Chaque activité (engagement professionnel et social) requiert énormément de temps, d'énergie, de réflexion et d'implication. Il faut beaucoup de discipline, d'organisation et de time management skills pour pouvoir allier les deux en étant « au sommet de mon art juridique ». Je dirais que pour pouvoir s'adonner pleinement à un tel mélange et agenda, il faut de la passion. Car, lorsque vous êtes extenués physiquement, mentalement et psychologiquement à jongler entre tout ça, c'est la passion qui vous fait avancer et vous permet de rester debout et d'atteindre vos objectifs.

## 8. UN MOT DE FIN ?

Je voudrais vous remercier pour cette interview. J'espère qu'elle inspirera d'autres jeunes ivoiriens à suivre mes pas dans le domaine du Droit International des affaires afin que nous ayons plus de spécialistes dans la matière pour transmettre ce savoir aux futures générations. J'espère aussi que cette modeste contribution nous inspirera tous à être plus sensibles à la cause des droits des femmes et l'équité de genre dans notre société. Enfin, j'espère et souhaite du plus profond de mon cœur que la société civile ivoirienne s'intéressera davantage à la lutte que je mène avec mon organisation OEBCI (Ordre des Eléphants Blancs de Côte d'Ivoire) pour l'organisation d'un CAPA juste, régulier et transparent par l'Etat de Côte d'Ivoire et non plus l'ordre des Avocats. Il faut que chacun de nous puisse s'y intéresser et en comprendre les enjeux primordiaux pour l'accès à la justice, l'équité de genre, et l'Etat de Droit dans notre pays la Côte d'Ivoire. Toutes ces problématiques sont entremêlées. Un nombre raisonnable et décent d'avocats contribuera à une amélioration significative des indicateurs nationaux et internationaux en la matière. Ça a été un réel plaisir de répondre à vos questions. Je vous remercie.

# NOS ARTICLES

Photo : AFP



## MALAWI

### L'AVION MILITAIRE TRANSPORTANT LE VICE-PRÉSIDENT SAULOS CHILIMA RETROUVÉ, AUCUN SURVIVANT SUITE AU CRASH

Le Malawi est plongé dans le deuil après la découverte de l'épave de l'avion militaire transportant le Vice-président Saulos Chilima. L'appareil a été retrouvé ce mardi, mais aucune des dix personnes à bord n'a survécu au crash.

L'avion avait décollé de la capitale Lilongwe à 9h17, avec comme destination l'aéroport de Mzuzu, à environ 370 kilomètres au nord. La ville de Mzuzu, située dans une zone vallonnée et boisée dominée par la chaîne de montagnes Viphya, était le lieu de destination pour le Vice-président et sa délégation.

Dès la perte de contact avec l'appareil, attribuée à une météo défavorable et une visibilité réduite, une opération de recherche et de sauvetage avait été lancée par le président Lazarus Chakwera. Des équipes composées de soldats, de policiers et d'autres intervenants ont été mobilisées pour fouil-

ler les régions boisées autour de Mzuzu.

Malgré les efforts intensifs déployés, aucun survivant n'a été retrouvé. Le président Chakwera a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et a assuré que toutes les ressources disponibles avaient été mobilisées pour retrouver l'avion.

Saulos Chilima, économiste de formation et figure politique centrale au Malawi, avait été en route vers Mzuzu pour une visite officielle lorsque la tragédie s'est produite. Sa carrière politique, marquée par des alliances et des tensions avec d'autres figures politiques malawites, avait fait de lui une figure polarisante mais influente.

La nation entière est en attente de nouvelles informations concernant les circonstances exactes du crash. Le président Chakwera a promis de fournir des mises à jour régulières pour tenir le public informé des développements à venir.

Cette tragédie survient à un moment crucial pour le Malawi, alors que le pays se prépare pour des élections présidentielles prévues pour septembre 2025, une course que visait également Saulos Chilima.

Photo : Le radar



## CENTRAFRIQUE

### DEUX RESSORTISSANTS FRANÇAIS ARRÊTÉS À BANGUI AVEC DES ARMES, QUALIFIÉS DE MERCENAIRES PAR LE POUVOIR

Deux ressortissants franco-algériens sont détenus depuis lundi 10 juin dans les locaux de la Section de recherches et d'investigation de Bangui, en Centrafrique.

Ils ont été arrêtés par la gendarmerie centrafricaine tôt le matin du lundi 10 juin, suite à une descente effectuée par ce corps d'armée à leur lieu de résidence. Les photos circulant suite à leur arrestation montrent des fusils automatiques, des munitions, des grenades, des casques militaires et une forte somme d'argent.

Pour le moment, les motifs de leur arrestation demeurent inconnus. Cependant, ces deux franco-algériens sont bien connus pour avoir travaillé avec des opérateurs économiques locaux et étrangers, notamment dans le secteur minier. Plusieurs sources à Bangui expliquent également qu'ils avaient des liens avec des personnalités politiques centrafricaines importantes, ce qui leur permettait jusqu'à présent de bénéficier d'une protection rapprochée.

Du côté du pouvoir, on les qualifie de « mercenaires » liés à des groupes armés, une affirmation qui laisse perplexes d'autres interlocuteurs, préférant privilégier l'hypothèse d'une affaire de business ayant mal tourné.

Une source à l'ambassade de France indique que bien que les deux hommes soient inscrits sur les registres consulaires depuis 2017, ils étaient inconnus du personnel.

Cet incident soulève des questions dans la capitale centrafricaine et au-delà, alors que les autorités cherchent à éclaircir les circonstances entourant l'arrestation de ces individus.



## MALI

### AU MOINS 21 PERSONNES MEURENT DANS L'EFFONDREMENT D'UN SITE D'ORPAILLAGE

Un drame est survenu, samedi 8 juin dernier, sur le site d'orpaillage artisanal de Faranida dans la région de Bougouni, au sud du pays. Au moins 21 personnes y ont perdu la vie suite à l'effondrement d'un tunnel creusé par ces chercheurs d'or sur ce site. Les recherches effectuées sur le site après la survenue du drame ont permis d'exhumer 21 corps. Cependant, de nombreux autres pourraient être bloqués sous les décombres, selon des témoins. Les creuseurs ont péri lorsque le tunnel dans lequel ils s'étaient engouffrés s'est effondré sur eux.

Aussi, d'après les informations recoupées auprès d'orpailleurs locaux et de la Fédération nationale des orpailleurs du Mali (Fenom), l'éboulement est survenu dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juin. Les victimes sont très jeunes, avec des âges compris entre 15 et 20 ans. Ils sont de diverses nationalités, notamment Maliens mais également Burkinabè, Guinéens ou Ivoiriens.

Au Mali, ce type d'accident est malheureusement très fréquent sur les mines d'or artisanales. Les jeunes mineurs artisiaux, n'ayant généralement

pas d'autres activités, bravent la mort en allant creuser des puits de plusieurs mètres dans des conditions extrêmement rudes, dans l'espoir de découvrir quelques grammes d'or pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Le site de Faranida est situé dans une zone où l'entreprise canadienne Endeavour exploite une importante mine d'or.



## NIGER

### LA COUR D'ÉTAT FAIT TOMBER L'IMMUNITÉ DE MOHAMED BAZOUM, L'EX-PRÉSIDENT BIENTÔT DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE

Après plusieurs reports, la Cour d'État au Niger a finalement levé, ce vendredi 14 juin 2024, l'immunité présidentielle de Mohamed Bazoum, l'ex-chef d'État nigérien de 2021 à 2023. Déposé par un coup d'État le 26 juillet dernier par la junte dirigée par le général Abdourahamane Tiani, Mohamed Bazoum ne bénéficie désormais plus de l'immunité présidentielle qui l'exemptait de poursuites judiciaires. Il pourrait être poursuivi devant un tribunal militaire, notamment pour haute trahison, complot ayant

pour but de porter atteinte à la sûreté de l'État et apologie du terrorisme.

Tout s'est déroulé très rapidement ce vendredi matin à la Cour d'État, où une audience éclair a été tenue suivie d'un verdict ouvrant la voie à un procès de l'ancien président devant un tribunal militaire.

Ce verdict a été condamné par le collectif international des avocats de Mohamed Bazoum, qui dénonce « l'avènement de l'arbitraire » et la fin de « l'indépendance du pouvoir judiciaire au Niger ». Les avocats de Mohamed Bazoum regrettent de n'avoir pu rencontrer ni communiquer avec leur client, et leurs arguments n'ont pas été entendus devant la Cour d'État qui a rendu ce verdict.

Au micro du confrère RFI, Maître Moussa Coulibaly, porte-parole du collectif international des avocats, estime que les droits de Mohamed Bazoum à se défendre ont été violés. « On dirait que nous sommes en période d'inquisition, parce que toute l'instruction de cette affaire s'est faite de manière secrète ; on a affaire à une restauration autoritaire et à une justice surtout instrumentalisée par le pouvoir militaire », a-t-il décrié.

Poursuivant, le porte-parole des avocats de Bazoum explique : « N'ayant jamais eu accès au dossier pénal, nous ne pouvons même pas savoir exactement quels sont les faits qui lui sont reprochés. Mais une chose est sûre : de la levée de l'immunité à son renvoi devant le tribunal militaire, l'objectif poursuivi ici est sa condamnation pure et simple. » Ils soutiennent malgré tout qu'ils ne baisseront pas les bras et qu'ils continueront à se battre, même devant le tribunal militaire.

Au Niger, les nouvelles autorités accusent le président déchu de « complot d'attentat à la sécurité et à l'autorité de l'État », de « crime de trahison », « d'apologie du terrorisme et de financement du terrorisme ». Il lui est notamment reproché d'avoir parlé au téléphone avec le président français Emmanuel Macron et le Secrétaire d'État américain Anthony Blinken pour qu'ils l'appuient « par une intervention militaire », après le coup d'État du 26

juillet 2023.

Mohamed Bazoum est détenu depuis le coup d'État du 26 juillet 2023 dans la résidence présidentielle, avec son épouse Hadiza. Il avait été renversé par un putsch militaire via un organe appelé Conseil national de sauvegarde de la patrie (CNSP), dirigé par le général Abdourahamane Tiani, chef d'État du Niger. Devenu le nouvel homme fort du pays, le général et son gouvernement ont décidé de la création de la Cour d'État quelques mois après la prise de pouvoir. Cette juridiction concentre à la fois les compétences de la Cour de cassation et du Conseil d'État.

# BRÈVES



## CÔTE D'IVOIRE

**PLUIE TORRENTIELLE, AU MOINS 8 MORTS DÉPLORÉS DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN, PLUSIEURS COMMUNES DE LA CAPITALE SOUS LES EAUX.**



## MALAWI

**LE PARTI DU VICE-PRÉSIDENT SAULOS CHILIMA RÉCLAME DES ENQUÊTES APRÈS LE CRASH QUI LUI A COÛTÉ LA VIE.**



## GUINÉE

**DEUX COMMISSAIRES DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION SANCTIONNÉS POUR AVOIR ACCUSÉ LE GÉNÉRAL MAMADI DOUMBOUYA DE SOUDoyer DES PATRONS DE PRESSE POUR S'ATTIRER LEURS FAVEURS.**



## AFRIQUE DU SUD

**CYRIL RAMAPHOSA RÉÉLU PRÉSIDENT DU PAYS PAR LE PARLEMENT, LE VENDREDI 14 JUIN AU CAP**



## BURKINA FASO

**APRÈS DEUX JOURS CONFUS SUITE À DES COUPS DE FEU DANS L'ENCEINTE DE LA TÉLÉVISION NATIONALE, LE CAPITAINE IBRAHIM TRAORÉ EST RÉAPPARU, VENDREDI AU JOURNAL TÉLÉVISÉ.**



Hamaniè

**Exposez votre marque devant  
des milliers de lecteurs**

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre  
entreprise dans notre magazine d'actualité.

## Contactez-nous



[emmanuel.mian@mianmedia.com](mailto:emmanuel.mian@mianmedia.com)



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet  
[www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)